

ANNEXE III

EPREUVES CERTIFICATIVES DES UNITES CAPITALISABLES

Les unités capitalisables (UC) constitutives de la mention « activités du cyclisme » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) spécialité « éducateur sportif » sont attribuées selon le référentiel de certification figurant en annexe II et dont l'acquisition est contrôlée par les épreuves certificatives suivantes :

Situation d'évaluation certificative des unités capitalisables transversales UC1 et UC2

Le(la) candidat(e) transmet dans les conditions fixées par le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ou par le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités du cyclisme.

Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences.

Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC1 et UC2.

Situations d'évaluations certificatives des UC 3 et UC4 :

Les évaluateurs sont titulaires d'une qualification à minima de niveau IV de la filière des activités du cyclisme .

Sont dispensés de ces exigences, les personnels techniques et pédagogiques relevant du ministère chargé des sports, les professeurs ou enseignants d'éducation physique et sportive du ministère de l'éducation nationale et les agents de catégorie A ou B de la filière sportive de la fonction publique territoriale.

Ces situations d'évaluations certificatives ne peuvent pas être réalisées au moyen d'un vélo à assistance électrique.

➤ Epreuve certificative de l'UC 3

L'épreuve se déroule en structure d'alternance pédagogique et se compose comme suit :

1° Production d'un document (programme d'activité) remis aux évaluateurs :

Avant la date de l'épreuve, le(la) candidat(e) transmet un document comportant un programme d'activités dans les conditions fixées par le DRJSCS ou par le DJSCS comprenant :

- deux cycles distincts d'animation dans le champ des activités du cyclisme réalisés dans sa structure d'alternance pédagogique composés d'au moins quatre séances chacun. Les deux cycles sont réalisés avec un public différent. Ces cycles sont organisés sur un espace délimité type plateau pour l'un et en espace ouvert en conduite de groupe pour l'autre.

2° Mise en situation professionnelle :

Au plus tard une semaine avant l'épreuve, les deux évaluateurs et le(la) candidat(e) sont informés du choix de la séance d'animation figurant dans le document sus-mentionné, qui servira de support à la certification.

Le(la) candidat(e) conduit en tout ou partie la séance d'animation pendant 60 minutes au minimum et 90 minutes au maximum pour un public d'au moins 4 pratiquants.

La séance d'animation est suivie d'un entretien de 40 minutes au maximum :

- 20 minutes au maximum avec les deux évaluateurs au cours desquelles le(la) candidat(e) analyse et évalue cette séance d'animation en mobilisant les connaissances acquises et justifie ses choix techniques, pédagogiques et éducatifs ;
- 20 minutes au maximum avec les deux évaluateurs portant sur la progression et la pertinence des cycles d'animation figurant dans le dossier transmis par le(la) candidat(e).

➤ Epreuve certificative de l'UC 4

L'épreuve se déroule au sein de l'organisme de formation ou de la structure d'alternance et se compose comme suit :

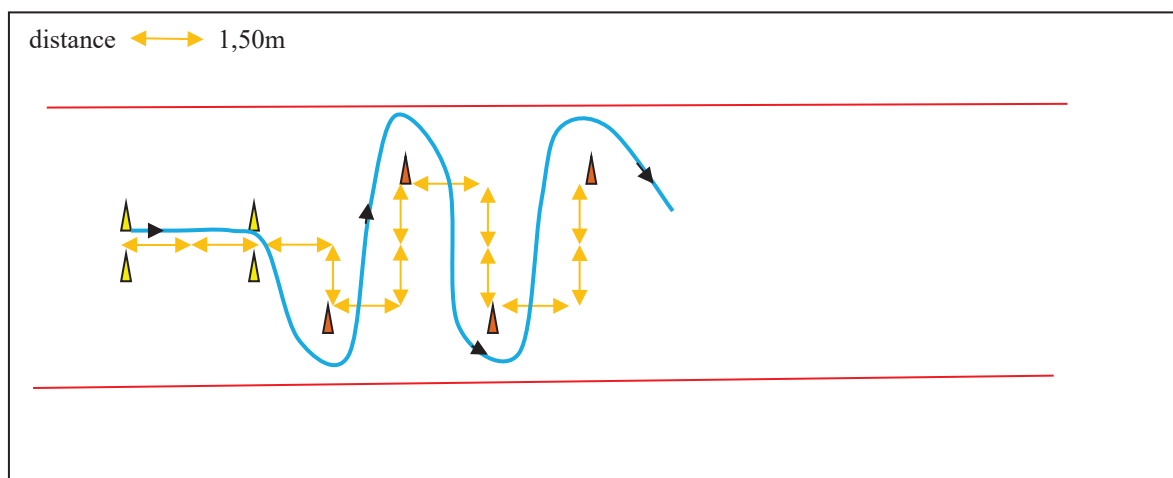
1) Réalisation d'un parcours technique :

Il se compose de 10 ateliers à franchir dans un ordre précis. Pour valider le parcours, le(la) candidat(e) doit avoir réussi un minimum de huit ateliers sur les dix.

1 Montée de marche : Prise d'élan 3m. Arrêt à 30 cm de la marche (H = 0,10m) ligne au sol. Franchir l'obstacle sans que les roues ne touchent l'angle de la marche. Poser sur l'angle de la marche une cornière en métal.
Atelier non validé si une roue touche l'obstacle (bruit).

2 Slalom décalé : Dans un couloir de L = 10m, l = 5m, disposer 4 plots espacés de 1,5m. Prise d'élan 3m. Passer à droite (roue avant) du premier plot.

Elan de 3m. Effectuer le slalom sans franchir les limites du terrain fixées à 5m (bandes rouges)



Atelier non validé si pose du pied au sol, si une des deux roues ne passe pas derrière le plot, si une roue touche le plot ou les limites extérieures du couloir.

3 Prise de balle au sol : Traverser un carré de 5m x 5m matérialisé pour ramasser une balle de tennis au sol et sortir du carré sur le côté opposé.

Atelier non validé si la balle n'est pas ramassée et apportée derrière le côté opposé au départ (axe roue avant du vélo), si la balle tombe, si pose de pied au sol.

4 Passage sous barre : Prise d'élan 5m. Passer sous une porte H = 1,20m, l = 1,50m.

Atelier non validé si les poteaux ou la barre horizontale tombent, si pose d'un pied au sol.

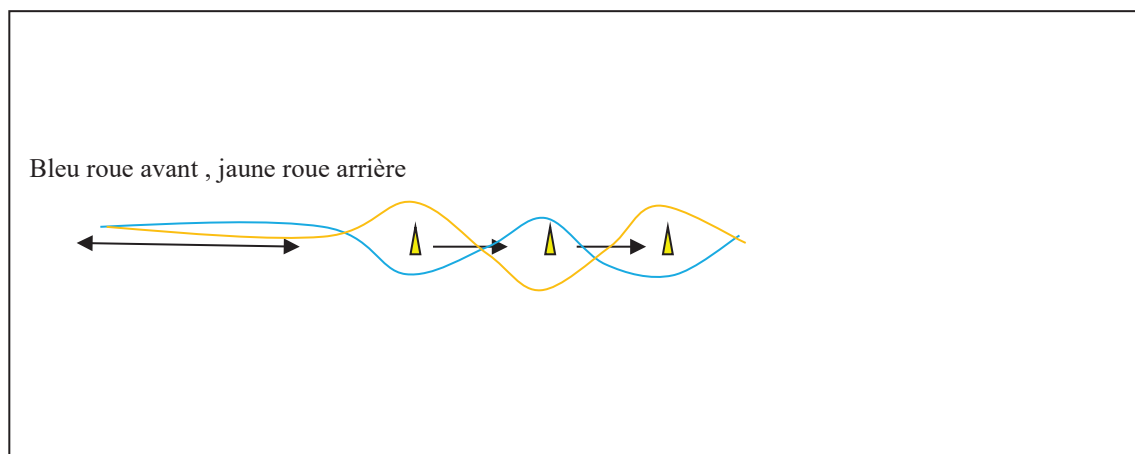
5 Rouler droit : Sur terrain plat ou en légère montée. Départ un pied au sol, prise d'élan 3m. Franchir un espace délimité (L = 3m, l = 0,20 m) en pédalant.

Atelier non validé si pose de pied au sol, si une roue touche une des lignes ou bandes qui matérialisent le couloir.

6 Quilles sous pédalier : Sur terrain plat. Prise d'élan 5m. 5 quilles alignées qui sont espacées de 1,20m. Franchir la 1^{ère} quille roue avant à droite et roue arrière à gauche, inversement pour la 2^{ème} quille et à nouveau changement pour la 3^{ème} quille.

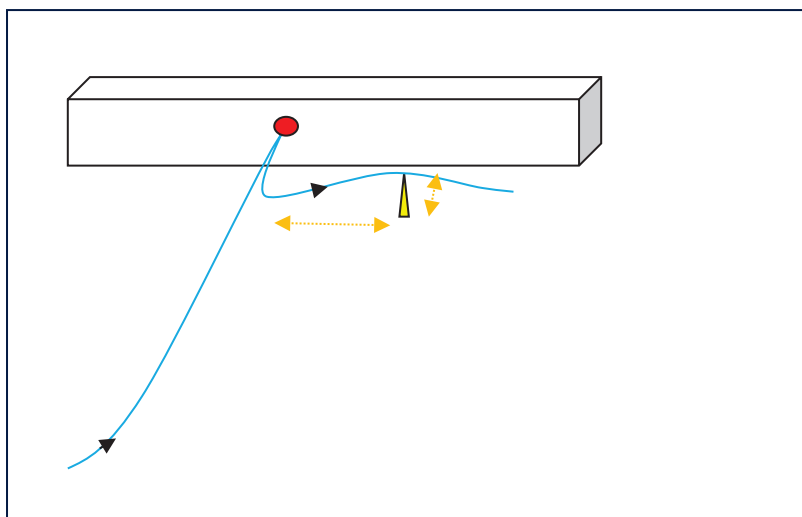
Elan sur 5m, passer alternativement la roue avant d'un côté du plot et la roue arrière de l'autre côté. La distance entre les plots est de 1,20m.

Atelier non validé si les roues ne passent pas du bon côté de la quille, si les roues touchent une quille, si pose d'un pied au sol.



7 Arrêt et changement de direction : Prise d'élan 5m. Venir toucher le mur avec la roue avant, reculer puis avancer en tournant à droite ou à gauche pour passer dans la porte (à 1m du mur) placée à 2m du point d'impact.

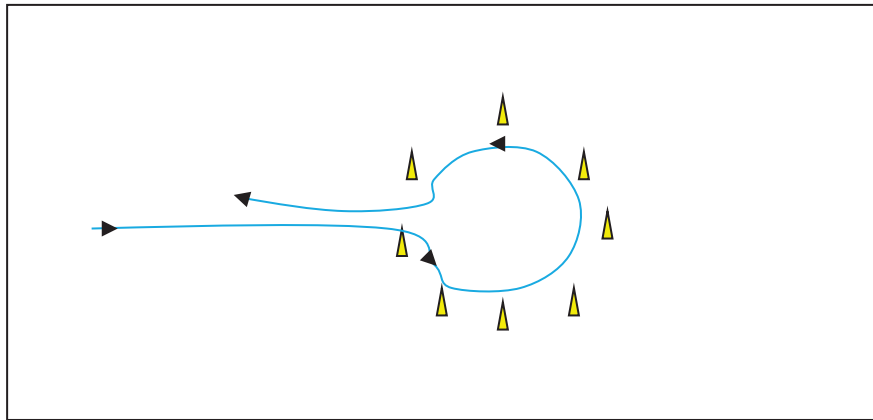
Atelier non validé si la roue avant ne touche pas le mur, si ensuite le vélo ne passe pas dans la porte, si pose du pied au sol.



8 Tour intérieur : Prise d'élance 3m. Rentrer et faire un tour complet à l'intérieur d'un cercle matérialisé au sol (diamètre 3m).

diamètre du cercle 3m

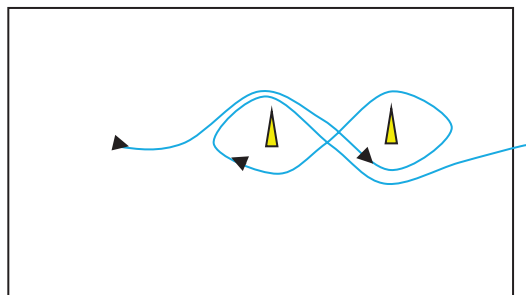
Atelier non validé si le pédalage se fait par à-coups, si pose d'un pied au sol, si une roue sort de l'espace délimité.



9 « 8 » : réaliser un « 8 » autour de 2 plots distants de 5m avec une main posée en continu sur son casque dans un espace délimité : L = 10m et l = 5m.

Distance de l'espace L 10m, l 5m, distance entre les plots : 5 m

Atelier non validé si le tracé n'est pas suivi, si pose d'un pied au sol, si la main n'est pas posée en continu sur le casque.



10 Freiner : Prise de vitesse sur 20m puis effectuer un dérapage de la roue arrière pour chasser un bidon placé au sol.

Atelier non validé si le bidon n'est pas touché par la roue arrière lors du dérapage, si pose du pied au sol avant d'avoir chassé le bidon.

2) Evolution en sécurité sur un parcours adapté à un public de pratiquants suivi d'une étude de cas mécanique :

Préalable requis : validation de la réalisation du parcours technique

a) Le(la) candidat(e) définit et prépare pendant 15 minutes au maximum un parcours d'une durée de 30 minutes au minimum à 45 minutes au maximum sur lequel il/elle encadre un public de 2 pratiquants au minimum à 10 pratiquants au maximum (à l'exclusion des stagiaires de la formation et des évaluateurs de l'épreuve).

La définition et la préparation du parcours s'effectuent au moyen de document(s) cartographique(s) qui sont transmis au candidat en début d'épreuve.

Cette évolution se déroule sur un site non étudié lors de la formation.

b) Une étude de cas portant sur la compétence technique mécanique: le(la) candidat(e) effectue le diagnostic et la réparation commentés d'une panne mécanique. La durée totale de cette étude de cas technique est de 20 minutes maximum avec les deux évaluateurs.